

comptes de la Ville de Lausanne résultat équilibré pour l'exercice 2015


Les comptes 2015 de la Ville de Lausanne bouclent sur un léger bénéfice de 4.6 millions de francs, contre un déficit de 20.5 millions prévu au budget. Cette amélioration découle principalement d'une bonne maîtrise des charges. Les efforts déployés ont permis d'affecter les moyens nécessaires aux domaines prioritaires, notamment la sécurité et l'accueil de la petite enfance. Les mesures d'amélioration financières engagées depuis le début de la législature ont amené une amélioration des comptes annuels de près de 40 millions de francs. La situation financière de la Ville lui permet ainsi d'aborder les enjeux des prochaines années, notamment en termes de développement de ses équipements. Cette situation favorable est toutefois nuancée par une évolution préoccupante des recettes fiscales, notamment celles des personnes morales.

Les comptes 2015 de la Ville de Lausanne présentent un léger bénéfice de 4.6 millions de francs, alors que le budget (y compris les crédits supplémentaires) prévoyait un déficit de 20.5 millions. Ce résultat réjouissant s'explique par une bonne maîtrise des charges, certes en hausse de 1.4% par rapport aux comptes 2014 (charges apurées), mais en recul de 0.7% par rapport au budget 2015. Les recettes fiscales sont quant à elles en retrait, tant par rapport à l'exercice 2014 (-2.0%) que par rapport au budget 2015 (-3.6%). Les comptes 2015 intègrent enfin des revenus extraordinaires à hauteurs de 16.7 millions de francs, issus de la vente d'immeubles à l'Etat, mais aussi la constitution d'une provision de 12 millions dans le domaine du multimédia, en raison des risques encourus. Sans ces deux éléments, les comptes auraient bouclé à l'équilibre.

Forte de ce résultat 2015, qui s'inscrit dans la continuité des boucllements des comptes de la législature (hors recapitalisation de la Caisse de pensions - CPCL), la Municipalité de Lausanne est satisfaite de constater que les efforts déployés en matière de gestion financière et de maîtrise des charges portent leurs fruits. Ils ont permis de dégager des moyens pour les thématiques prioritaires, principalement pour le renforcement de la sécurité sur l'espace public (15 nouveaux policiers intégrés en 2015, création des équipes de correspondants de nuit) et pour l'accroissement de l'offre d'accueil de la petite enfance. Les moyens supplémentaires pour ces thématiques prioritaires, alloués progressivement depuis le budget 2012, atteignent désormais 13.1 millions de francs.

PSAF : effets chiffrés à 38.2 millions de francs en 2015

En 2011, au début de la législature, la Municipalité a lancé son Plan structurel d'amélioration financière (PSAF). L'ensemble des mesures alors listées devait à terme engendrer une amélioration des comptes de la Ville à hauteur de 40 millions de francs. En cette fin de législature, l'objectif est atteint à 96%, puisque les effets du PSAF sur les comptes 2015 se montent à 38.2 millions de francs.



Cette gestion rigoureuse permet d'aborder avec sérieux les très importants défis qui attendent la Ville en termes de finances publiques lors de la prochaine législature :

- réforme de l'imposition des entreprises (RIE III);
- développement des infrastructures en lien avec la croissance démographique;
- financement des grands projets de développement, porteurs d'avenir pour Lausanne (Métamorphose, axes forts, piscine et patinoire de Malley).

Lausanne vit une période charnière et particulièrement enthousiasmante de son développement. La Ville doit s'assurer que ce dynamisme reste un atout. Ces efforts vont donc se poursuivre dans les années à venir.

contraction des recettes fiscales

Il s'agit de consolider les instruments de gestion financière mis en place et reconnus à l'extérieur, notamment par l'IDHEAP qui classe Lausanne en tête des cités suisses dans ce domaine, avec un indicateur évalué à 5.88 sur 6. Cela s'avère d'autant plus important que les recettes fiscales ont continué de se contracter en 2015, à 519.0 millions de francs, contre 529.4 millions aux comptes 2014. Cette évolution n'est pas sans inquiéter la Municipalité.

Dans le détail, le produit de l'impôt des entreprises s'est inscrit en 2015 à 96.7 millions de francs, en retrait de 15.7 millions par rapport aux comptes 2014. Ce résultat décevant souligne la période relativement difficile que traverse l'économie suisse et s'explique en partie par la force du franc. L'exercice 2015 a par contre été plus réjouissant dans le domaine de la fiscalité des personnes physiques, dont le rendement global a atteint 357.2 millions de francs, en amélioration de 5.5 millions par rapport à l'exercice 2014.

stabilisation de la dette

En 2015, le niveau atteint par l'autofinancement a permis d'assumer sans recours à l'emprunt les investissements nets, qui se sont montés à 97.5 millions de francs (investissements bruts : 116.2 millions). Parmi les postes les plus importants, Lausanne a investi 40.0 millions de francs pour les réseaux de fluides (eaux claires, eaux usées, gaz, électricité) et pour les travaux de voirie, 7.9 millions pour les établissements scolaires, notamment à Béthusy, et 5.7 millions pour la rénovation du réservoir d'eau du Calvaire.

L'excédent d'autofinancement a atteint 86 millions de francs en 2015. La dette nette de la Ville de Lausanne a reculé d'autant, à 2'015.6 millions de francs au 31 décembre. Sur l'ensemble de la législature écoulée, hors recapitalisation de la CPCL, la dette a pu être stabilisée.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire :

- Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00
- Daniel Brélaz, syndic, 021 315 22 00
- Emmanuel Bourquin, chef du service des finances, 021 315 42 10

Lausanne, le 13 avril 2016

Compte administratif

COMPTES 2014		BUDGET 2015 (y c. crédits suppl.)		COMPTES 2015		ECARTS
Fr.	Fr.			Fr.	Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>						
				CHARGES	REVENUS	
1'851'045'005.32	1'901'319'400	Total des charges		1'888'145'323.73		-13'174'076.27
1'855'491'687.84	1'880'807'700	Total des revenus			1'892'702'353.68	11'894'653.68
<u>4'446'682.52</u>	<u>-20'511'700</u>	Excédent de revenus (+) ou de charges (-)		4'557'029.95		25'068'729.95
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>						
				DEPENSES	RECETTES	
125'552'863.51	182'540'000	Total des dépenses		116'181'192.01		-66'358'807.99
		Reprise de la STEP par EPURA SA			22'833'841.15	22'833'841.15
<u>15'876'822.93</u>	<u>38'468'000</u>	Total des recettes			18'671'084.26	-19'796'915.74
109'676'040.58	144'072'000	Investissements nets			74'676'266.60	-69'395'733.40
<u>FINANCEMENT</u>						
-109'676'040.58	-144'072'000	Investissements nets		74'676'266.60		-69'395'733.40
121'011'120.52	124'276'000	* Amortissements			125'818'775.11	1'542'775.11
		* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation			30'282'705.30	54'943'605.30
-2'999'396.79	-24'660'900					
		* Reprise du résultat du compte de fonctionnement			4'557'029.95	25'068'729.95
<u>4'446'682.52</u>	<u>-20'511'700</u>					
12'782'365.67	-64'968'600	Excédent (+) ou insuffisance (-) d'autofinancement		85'982'243.76		150'950'843.76
122'458'406.25	79'103'400	* Autofinancement du compte de fonctionnement			160'658'510.36	81'555'110.36

Compte de fonctionnement par nature

	Comptes	Budget 2015	Comptes	Ecart		Ecart	
	2014	+ crédits supplémentaires	2015	B15 / C15 (+/-)	%	C14 / C15 (+/-)	%
	fr.	fr.	fr.	fr.	%	fr.	%
3 CHARGES	1'851'045'005	1'901'319'400	1'888'145'324	-13'174'076	-0.7	37'100'318	2.0
30 Charges de personnel	562'353'270	576'019'400	571'632'510	-4'386'890	-0.8	9'279'239	1.7
31 Biens, services et marchandises	505'399'915	536'227'700	501'636'013	-34'591'687	-6.5	-3'763'902	-0.7
32 Intérêts passifs	66'819'301	68'550'000	65'747'554	-2'802'446	-4.1	-1'071'747	-1.6
33 Amortissements	140'903'825	141'834'500	144'197'624	2'363'124	1.7	3'293'798	2.3
35 Dédommagements à des collectivités publiques	294'878'173	297'292'000	290'173'097	-7'118'903	-2.4	-4'705'076	-1.6
36 Subventions accordées	89'937'516	90'917'600	88'650'481	-2'267'119	-2.5	-1'287'035	-1.4
38 Attributions aux réserves	20'149'594	8'561'600	68'556'960	59'995'360	700.7	48'407'366	240.2
39 Imputations internes	170'603'411	181'916'600	157'551'086	-24'365'514	-13.4	-13'052'325	-7.7
4 REVENUS	1'855'491'688	1'880'807'700	1'892'702'354	11'894'654	0.6	37'210'666	2.0
40 Impôts	529'369'909	538'550'000	519'013'828	-19'536'172	-3.6	-10'356'081	-2.0
41 Patentes, concessions	3'226'538	5'623'500	3'254'575	-2'368'926	-42.1	28'036	0.9
42 Revenus des biens	115'255'600	96'794'300	164'264'738	67'470'438	69.7	49'009'138	42.5
43 Taxes, ventes et prestations facturées	731'371'301	740'922'400	720'111'104	-20'811'296	-2.8	-11'260'197	-1.5
44 Part à des recettes sans affectation	7'772'322	6'000'000	6'074'643	74'643	1.2	-1'697'680	-21.8
45 Dédommagements de collectivités publiques	271'305'622	274'977'200	281'086'641	6'109'441	2.2	9'781'018	3.6
46 Subventions acquises	3'437'994	2'801'200	3'071'486	270'286	9.6	-366'507	-10.7
48 Prélèvements sur les réserves	23'148'991	33'222'500	38'274'255	5'051'755	15.2	15'125'264	65.3
49 Imputations internes	170'603'411	181'916'600	157'551'086	-24'365'514	-13.4	-13'052'325	-7.7
RESULTAT							
Excédent de revenus (+) ou de charges (-)	4'446'683	-20'511'700	4'557'030	25'068'730		110'347.4	